



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF PROFESSIONNEL

SENSIBILISER AU HANDICAP

Il s'agit pour les professionnels de pouvoir détenir les informations et compétences nécessaires et obligatoires lors de l'accueil et l'accompagnement d'un salarié, client, partenaire, stagiaire en situation de handicap.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Identifier les différentes situations de handicap et les comprendre
- Identifier les différents acteurs réseaux et leurs actions en territoire
- Appréhender le handicap en entreprise en comprenant le cadre juridique et les dispositifs légaux

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels soignants travaillant auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap, accueillies en institution ou vivant à domicile

Et/ou

Professionnels exerçant en entreprise, en association ou en administration accueillant du public et/ou

Professionnels administratifs du secteur sanitaire et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CIBLÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé la capacité à :

- Appréhender les catégories relatives au handicap
- Cibler les structures ressources adaptées
- Savoir être une personne ressource en matière de handicap dans l'exercice de ses missions professionnelles

INTERVENANT

Intervenant DE Educateur Spécialisé, Coordonnateur éducatif et référent handicap

DURÉE ET HORAIRES

7H en 1 journée

MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 10 maximum

LIEU

Ciapa ou sur site (A définir en fonction de la commande)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle

MÉTHODES, TECHNIQUES & MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

Mise à jour le 30.07.2020





PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'approche par « La pédagogie par l'expérience » s'articule sur 3 logiques : former quelqu'un, le former à quelque chose, le former pour quelque chose.

✓ Didactique Professionnelle	✓ Exposés théoriques	✓ Séance de formation en salle
✓ Active	✓ Études de cas concrets, mise en situation	✓ Dossier technique remis aux stagiaires
✓ Réflexive	✓ Echanges d'expériences	✓ Tableau et /ou paperboard
✓ Inductive	✓ Travail en groupe et mise en commun	
✓ Affirmative	✓ Démonstration	
✓ Interrogative	✓ Exercices pratiques	

CONTENU DU PROGRAMME & OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

SENSIBILISER AU HANDICAP – 7H

- **Mieux connaître et comprendre le handicap**
 - Découvrir l'histoire du handicap
 - Connaître l'étymologie
 - Savoir reconnaître les différentes typologies de handicap : les 5 familles
 - Les bonnes pratiques à adopter. Comment intégrer/accueillir une personne en situation de handicap ? Échange sur les bonnes pratiques
- **Les aides et les réseaux en territoire 64**
 - Identifier les réseaux handicaps existants en territoire
 - Etablir une liste des réseaux et partenaires
- **La législation et les obligations relatives au handicap**
 - Comprendre la loi 2002 relatives aux « Droits des usagers » et la loi 2005 concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 - Connaître les obligations en termes d'emploi et les aides financières
 - Exemples de Jurisprudences

MODALITÉS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en évaluer les résultats

✓ Grille auto-évaluation début et fin formation	✓ Questionnaire d'évaluation par le stagiaire
✓ Evaluation formative / acquisition compétences	✓ Questionnaire évaluation à froid + 3 mois

A la fin de la formation, un **Certificat de Réalisation** est remis à chaque participant validant les acquis.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le Ciapa est un organisme de formation non assujéti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.ciapa.fr.

Pour obtenir un devis ou pour tout renseignement, contacter :

Organisme de Formation professionnelle du Ciapa : 06.13.11.13.84 / formationprofessionnelle@ciapa.fr

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle

Mise à jour le 30.07.2020

